

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE COTE D'AZUR

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE COTE D'AZUR, session 2023**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE COTE D'AZUR, au titre de l'année 2023 :

Monsieur RITTER Philippe, ADMENESR, président, Université Côte d'Azur, Nice.

Madame CAEL Myriam, IGE hors classe, vice-présidente, Université Côte d'Azur, Nice.

Madame NAUDAN Ines, IGE classe normale, experte, Institut de recherche pour le développement, Montpellier.

Monsieur GOUDINEAU Hubert, Attaché d'administration de l'état, Université Côte d'Azur, Nice.

Madame LARATORE Corinne, attachée principale d'administration de l'état, Rectorat de Nice, Nice.

Monsieur FENOUIL Fabrice, IGE classe normale, suppléant, Université Côte d'Azur, Nice.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Nice, le 05/09/2023  
Pour le Président d'Université Côte d'Azur  
et par dérogation  
La responsable du pôle Administration du personnel  
**Myriam Cael**